

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2026 07 07 006

Nombre de conseillers :
En exercice 19
Présents 15
Pouvoirs 2
Votants 17

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de juillet à 19h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie AZNAR, Maire.

Sur la convocation du Maire, Madame Nathalie AZNAR en date du : 30 juin 2026

Présents : MM Nathalie AZNAR Yves GALIEGUE Séverine PERNAUDAT Françoise BOUVET Josette BALFIN Amélie RAPHANEL Yves REYMOND Justine JAMBON Michel BERAUDIER Freddy COTTET Brigitte LAVIROTTE (arrivée délibération numéro 4) Monique MATUSZEZAK Daniel DUFOUR Kevin COLSON (arrivé délibération numéro 5) Medhi BELATROUS

Pouvoirs : Guy TAVERNIER à Nathalie AZNAR et Ludivine GONNET à Justine JAMBON

Absents et excusés : Guy TAVERNIER Ludivine GONNET Caroline MICHON Sylvain SAUNIER

Secrétaire de séance : Justine JAMBON

Objet : Approbation de la prolongation de l'action du conseiller numérique

VU les délibérations D20220926001, D20231106004, D20241118006 et D20241223010 du conseil municipal ;

Il est rappelé que l'action du conseiller numérique doit s'arrêter à la fin du mois d'octobre 2026. L'Etat ne reconduira pas son aide financière. Celle-ci sera donc remplacée par une augmentation de la participation financière des communes adhérentes. Suite au COPIL du mois de juin, une proposition a été faite par le maire de Polliat de prolonger le contrat du CNF jusqu'à fin décembre pour laisser le temps aux communes de préciser leur position sur le maintien ou non de ce service à la population.

Il est rappelé que la commune ne s'est pas encore engagée sur ce point. Il convient donc de se prononcer sur la prolongation de l'action du conseiller numérique pour les mois de Novembre et décembre 2026.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de prolonger pour une durée de deux mois la convention relative au conseiller numérique.

Certifiée conforme aux écritures
Au registre sont les signatures
A Buellas, le 7 juillet 2026
Nathalie AZNAR - Maire